

Edito

Doctor Yves et Mister Barou nous quitte(nt) : bon débarras ! Rendez-vous compte que c'est le même mec qui aura écrit « Et si la formation professionnelle était le remède au chômage de masse ? », affirmé qu' « En période de crise, il faut plus de formation qualifiante » et en même temps aura tout fait pour tuer l'AFPA, au prétexte de la sauver. Ainsi, tel Diafoirus (encore un docteur), il aura pratiqué saignées des emplois et purges des salariés compétents pendant la durée de son mandat, devenant expert dans le maniement du clystère, compétence qu'il pourra ajouter à son CV. Car de qualifiantes, que reste-t-il des formations de l'AFPA ? Des moignons de parcours, assemblages de morceaux de compétences prises ici et là, censés fait d'un travailleur au chômage ou en reconversion un professionnel qualifié. Et que dire de la situation financière : à son arrivée, « l'AFPA était à quelques jours de la cessation de paiement ». Depuis, l'AFPA ne paye plus l'URSSAF, les augmentations de salaires sont comme le bonhomme : nulles, et les CE/CRE ne touchent même plus les subventions pourtant obligatoires. Par contre, le grand gagnant aura été l'État, qui aura fait un bon placement (200 M € prêtés à 4 % par an) tout en réussissant à se débarrasser d'un patrimoine immobilier dont il n'assurait plus l'entretien depuis des années et qui, par endroits, menace ruine quand il n'est pas bourré d'amiante. Alors Yves Barou part, en lâchant la « bombe atomique » de sa déclaration en plein Conseil d'Administration, tel un Folamour du pauvre. Il part en s'attribuant le beau rôle : celui du gentil réformateur face à la méchante Ministre du Travail, ce qui en dit long sur ce qui nous attend.

Il part, en laissant une AFPA si fragilisée par son morcellement entre EPIC et filiales que l'administrateur principal, l'État, n'aura aucun mal à obtenir les contreparties qu'il souhaite en échange d'un énième pseudo-plan de sauvetage : fermetures de centres et réduction d'emplois.

Et les salariés dans tout ça ? On va laisser faire ? Sans broncher ? Ou alors on se bouge ? Rendez-vous dans les Assemblées générales, pour parler de la mobilisation de l'AFPA, la vraie.

Brèves de CRE

**BILAN SOCIAL 2016 :
AVIS DE LA DÉLÉGATION SUD FPA**

« Avec une progression constante du nombre de CDD ATA mois après mois, 2016 pourra être considérée comme l'année charnière du changement de paradigme concernant les embauches. Par contre, 2016 ne sera pas l'année du changement concernant l'égalité professionnelle : alors qu'elles représentent 51 % des salariés, les femmes ne bénéficient que de 38 % des promotions, proportion qui tombe à 20 % chez les formateurs-formatrices alors qu'elles représentent 34 % de cette population.

Parlons à présent des augmentations, car il y en a. Mais non, il ne s'agit pas des salaires. Il s'agit en premier lieu de l'absentéisme :

Particulièrement touchées, les catégories d'appui et d'accompagnement, des valeurs de plus de 20 jours d'absence par salarié, on frôle même les 30 jours par salarié sur l'appui-administratif-gestion-logistique. C'est la première année que le seuil des 20 jours est passé.

Bon, OK, l'absentéisme augmente. Mais quelles en sont les causes ? Convenances personnelles ? Congés sans solde ? Départ en formation ? Certainement un peu de tout ça, mais une autre des augmentations est celle du taux d'absence pour maladie : plus de 75 % des jours d'absences sur l'ensemble des salariés, jusqu'à plus de 4 jours sur 5 sur les emplois administratifs et formateurs-formatrices.

Les salariés tiennent jusqu'au bout de leur santé, puis ils craquent. Et quand ça craque, ça fait pas semblant : 1 arrêt sur 7 dure plus d'un mois, 1 arrêt sur 3 dure plus d'une semaine. On n'est pas dans la bobologie.

Bref, 2016 n'est pas un bon millésime. Que compte faire la/les direction(s) pour que ça s'améliore ? »

La réponse de la directrice régionale a été : médecins de complaisance. Les arrêts de travail, selon elle, ne se justifient pas pour la grande majorité. C'est bien connu, ce sont les salariés qui dictent leurs conditions aux médecins ! Les salariés en arrêt maladie : tous des fainéants ! manquerait plus qu'ils soient cyniques et extrémistes...

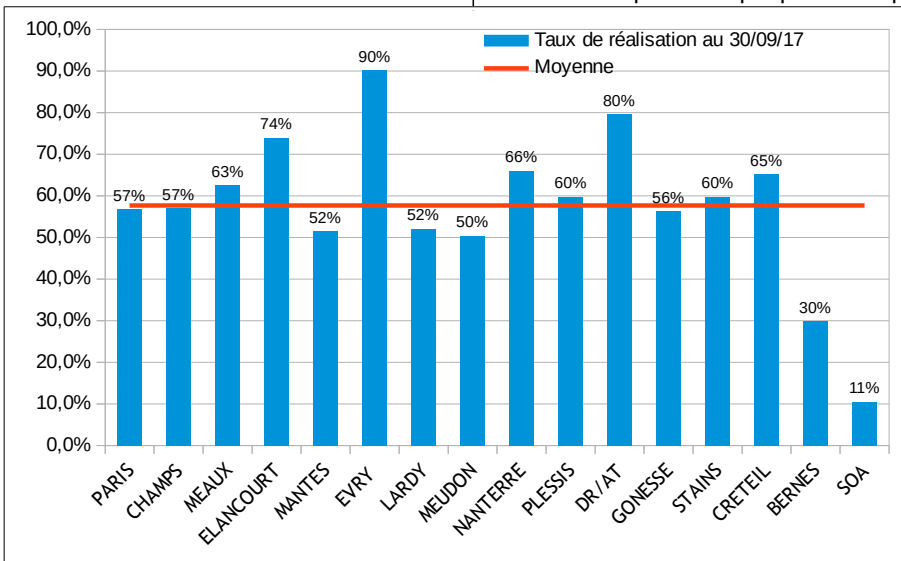
FORMATION DES SALARIÉS :

« IL Y A ENCORE DES MARGES DE PROGRÈS »

Depuis 2 ans, le déroulement du plan de formation IdF fait l'objet d'un suivi trimestriel, centre par centre. Il ressort pour le 3ème trimestre 2017 que tous les salariés ne sont pas égaux : de 11 % à 90 % de

réalisation des prévisions, en fonction des centres. Et cette année encore, le parcours DFA (devenir Formateur à l'AFPA) ne sera pas réalisé à plus de 60 %. Avoir des formateurs qui ne sont ni formés, ni reconnus par leur propre entreprise (il faut en

théorie avoir terminé les 3 modules pour ne plus être considéré comme débutant), ça la fiche mal pour le premier organisme de formation national.



Place à la déconnexion : faut pas déconner...cter

La déconnexion est le droit que chacun a la possibilité de mettre en application. Il permet « d’avoir une meilleure qualité de vie personnelle en dehors de ses heures de travail ». Inutile de vous dire que bon nombre d’entre nous reçoivent des courriels sur messagerie privée, voir des sms sur le téléphone personnel... sur le temps personnel, sous prétexte d’une urgence... ou pas.

La première réunion de négociation sur « l’accord relatif à l’équilibre des temps de vie et le droit à la déconnexion » a eu lieu ce 24 octobre. Rien que le titre est énonciateur d’un mélange des genres, associant droit à la déconnexion et temps de vie, en même temps qu’il sous-entend que les salariés doivent être connectés. Ça commence mal... .

La première chose qui ressort de cette version, c’est que comme à son habitude, la direction ne propose qu’une version a minima, simple reprise du Code du Travail : ça n’est pas une faute de ne pas lire les messages professionnels le week-end ou la nuit (Merci Patron ! Comme dirait Ruffin).

Mieux : on ne peut pas reprocher à un salarié de ne pas avoir fait un travail demandé dans un message qu’il n’a pas lu grâce à l’article précédent. Donc, avant, c’était possible ?

Il est curieux de lire que la direction propose que les réunions de travail ne commencent pas avant 8h ni après 17h30... sauf situation urgente ! Reste plus qu’à inventer l’urgentomètre. D’autant qu’on ne voit pas ce que vient faire une disposition du temps de travail dans un accord sur la deconnexion. Faudrait arrêter les déconnexionneries.

Après avoir mis la direction face à ses (ces) incohérences, la première contre-proposition syndicale a été la fermeture de owa (afpamel) de 19h00 à 6h30.

Refusé !

Affaire à suivre...

<i>Pour trouver un représentant SUDFPA-Solidaires en Ile de France</i>	
Paris : Martine GLEYZE	Nanterre/Meudon/Plessis : François DUVAL
DRIF : Jean-Marc CELLIER	Stains/Gonesse : Richard LALAU
Champs/Meaux : Nathalie LE VANNIER	Créteil : Bernard BONNET
Évry-Ris/Lardy : Jean DUFAU	Bernes / SOA : Pascal GRANDIN

SUD FPA Ile de France - 1 rue de la Citoyenneté - 93240 STAINS - <http://sudfpa.net>